



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/5840  
28 juillet 1964

ORIGINAL : FRANCAIS :

---

LETTRE, EN DATE DU 27 JUILLET 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre du Gouvernement royal du Cambodge, j'ai l'honneur de vous faire tenir ce qui suit, pour l'information des membres du Conseil de sécurité :

"Le 12 juillet 1964, à 10 h 30, une cinquantaine de soldats des forces armées de la République du Viet-Nam ont pénétré à 100 mètres à l'intérieur du territoire khmer, au Khum de Triek, srok de Mimot, dans la province de Kompong Cham.

Après un accrochage avec les forces de l'ordre, les agresseurs se retirèrent au Sud-Viet-Nam."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le Représentant permanent du  
Cambodge,

(Signé) Voeunsaï SONN

-----

